



JOUÉ-DU-BOIS

(CIRCUIT J3)

Découverte Bocage Ornaïse
Randonner dans le Bocage Normand



L'église St Jean-Baptiste construite à la fin du XIX^e siècle à l'emplacement

romane a été reconstruite après les bombardements d'août 1944.



Le granite qui affleure par bancs a été l'objet de la principale industrie de la commune. Vers 1850, on comptait près de 300 ouvriers. On taillait tout ce qui était demandé pour le bâtiment. La production s'écoulait dans toute la Normandie et au-delà. Les habitations sur la commune sont aussi le reflet de cette activité.



La commune est située sur un long massif granitique qui explique son paysage très vallonné. On distingue au loin le Mont des Avaloirs, point culminant de l'Ouest.

Les terres agricoles de Joué-du-Bois n'ont pas été remembrées et la commune a préservé un



maillage important de chemins creux.



Orgères-La-Roche. La toponymie signifie lieu planté d'orge. Orgères est une ancienne

commune de la Mayenne qui a fusionné avec Lignéres-la-Doucelle en 1987.

L'Eglise Notre-Dame possède une tour clocher à toit en bâtière datée de 1458.

(Document gratuit)

06/2021



Vestiges probables de plessage de hêtres. Le plessage est une technique

ancestrale de taille et de tressage des haies vives afin de créer une clôture végétale naturelle pour les prairies où paissent les animaux domestiques. Le fil de fer barbelé n'est apparu qu'à la fin du XIX^e. siècle.



L'oratoire de la Boucherie. Il est construit sur l'ancien chemin de Pré-en-Pail. On peut y lire

«1741 donné par J.Gautier, du Haut Désert, curé de Longuenoe».

durée	distance	dénivelé	chemin de terre	balisage
3 h	12,6 km	215 m.	70 %	Jaune
difficultés	aucune			

Mairie de Joué-du-Bois : 02 33 37 19 01
Découverte Bocage Ornaïse
02 33 37 10 97
11 rue de La Victoire, 61600 La Ferté-Macé
<https://www.flerstourisme.fr>

www.decouvertebocageornais.fr

JOUÉ-DU-BOIS (CIRCUIT J3)

www.decouvertetocageornais.fr

Stationner sur le parking derrière l'église (suivre indication « toilettes publiques »)

Emprunter la rue des Rochers située à droite de l'église lorsqu'on est face au clocher.

Continuer toujours tout droit sur le chemin creux puis toujours tout droit sur la route goudronnée.

A la fin de la route, longer la haie à gauche puis poursuivre sur le chemin.

Dans le bois, lorsque le chemin descend, obliquer à gauche.

A la fin du chemin, tourner à gauche. Continuer à gauche, passer le calvaire sur la droite.

Au carrefour entre le C 9 et la D 51 tourner à droite jusqu'à la Heurteventière.

Continuer sur la route jusqu'au carrefour, prendre à droite la C1 en direction de : Le Feugeret, Orgères (Le Fougeray sur la carte).

A l'entrée du bourg d'Orgères-La-Roche (vous remarquerez que le C1 est devenu le C4, vous avez quitté l'Orne pour la Mayenne), emprunter la première petite route à gauche en direction de la Nellière (la Mellière sur la carte).

(Vous pouvez faire un aller-retour jusqu'à la charmante petite église d'Orgères).

Continuer jusqu'à la fin de la route puis tourner à droite.

Poursuivre jusqu'au premier chemin à gauche panneau « interdit aux véhicules à moteur du 1er novembre au 30 avril ».

Emprunter ce chemin toujours tout droit jusqu'à la petite route, la traverser et continuer en face dans le chemin creux.

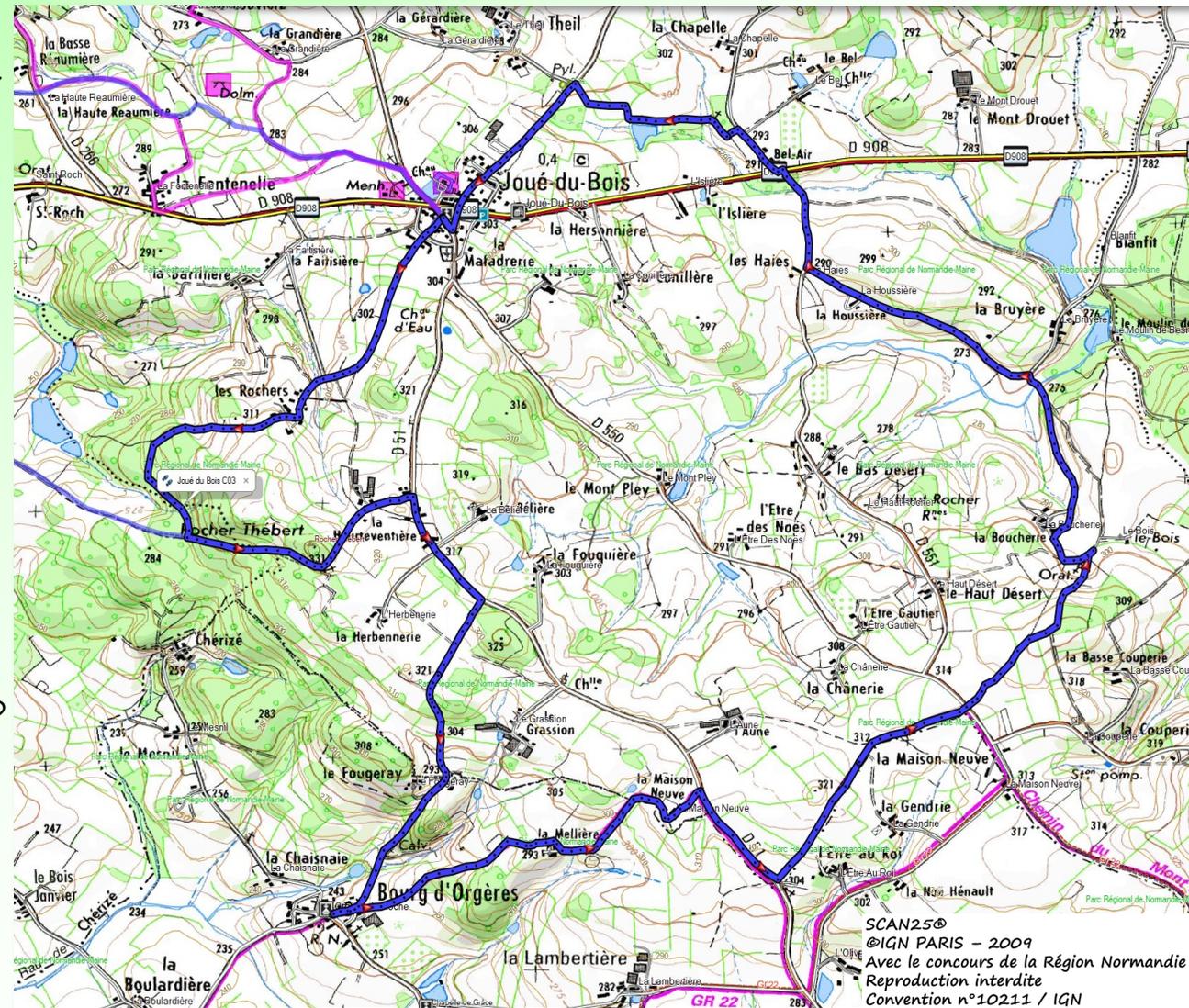
Arrivé à l'oratoire, tourner à gauche.

Laisser la Boucherie sur votre gauche et continuer sur la route.

Prendre le premier chemin à gauche dans un virage à droite.

Après la Houssière, tourner à droite jusqu'à la grande route D 908 et la traverser avec prudence.

Continuer en face en direction de Le Bel. Après l'entrée de cette propriété privée, emprunter le premier chemin à gauche, continuer jusqu'à la route et tourner à gauche jusqu'au bourg de Joué-du-Bois.



SCAN25©
©IGN PARIS - 2009
Avec le concours de la Région Normandie
Reproduction interdite
Convention n°10211 / IGN